



Hôtel des Associations

Atelier participatif du 7 février 2019



86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angers.fr •



angers.fr



Plan de travail

Hôtel des Associations

Projet de Plan de travail : Ateliers Participatifs

- **06 déc** : Finalisation de la grille horaire (ouvert, accessible, fermé) – sujet à clore • Rédaction des modalités de réservation des salles mutualisées et bureaux nomades – sujet à engager et à clore - • Réflexion autour du Conseil de Maison – sujet à engager • (parallèlement rencontre spécifique Boucle induction magnétique + signalétique sourds et malentendants)
- **10 janvier** : Réflexion autour du Conseil de Maison – poursuite des réflexions + rédiger les règles – sujet à clore • Dénomination du lieu et des salles (proposition d'une liste, vote des présents) – sujet à engager et à clore
- **7 février** Equipements mutualisés : sujet à engager • Gestion économe : sujet à engager • Accès aux locaux spécifiques (1 sous-groupe avec les ass concernées) • Signalétique (1 sous-groupe à créer avec les ass intéressées –
- **7 mars** • Equipements mutualisés : sujet à clore • Gestion économe : sujet à clore • Accès aux locaux spécifiques (1 sous-groupe avec les ass concernées) – sujet à clore • Signalétique (restitution des travaux du sous-groupe) – sujet à clore

Nom du service



angers.fr



Plan de travail

Thèmes	Dates					
		08-nov	06-déc	10-janv	07-févr	07-mars
Règlement Intérieur :						
Horaires d'ouvertures...	X	X				
Modalités de réservation		X				
Accès Locaux spécifiques					X	
Règlement du Conseil de Maison			X	X		
Dénomination				X		
Signalétique					X	X
Gestion économe					X	X
Equipements mutualisés					X	X
Autres sujets :						
Standard commun			X			
Zoothérapie			X			
Affichage public			X			
Salle d'attente rez-de-chaussée			X			



Nom du service



angers.fr



Ordre du jour

1 - Intervention Service des Bâtiments : Monsieur RENARD

- Evolution du Chantier
- Questions / Réponses
- Prochaines Etapes

2 - Dénomination

3 - Vote du Règlement Intérieur

4 - Travail sur le Conseil de Maison



Nom du service

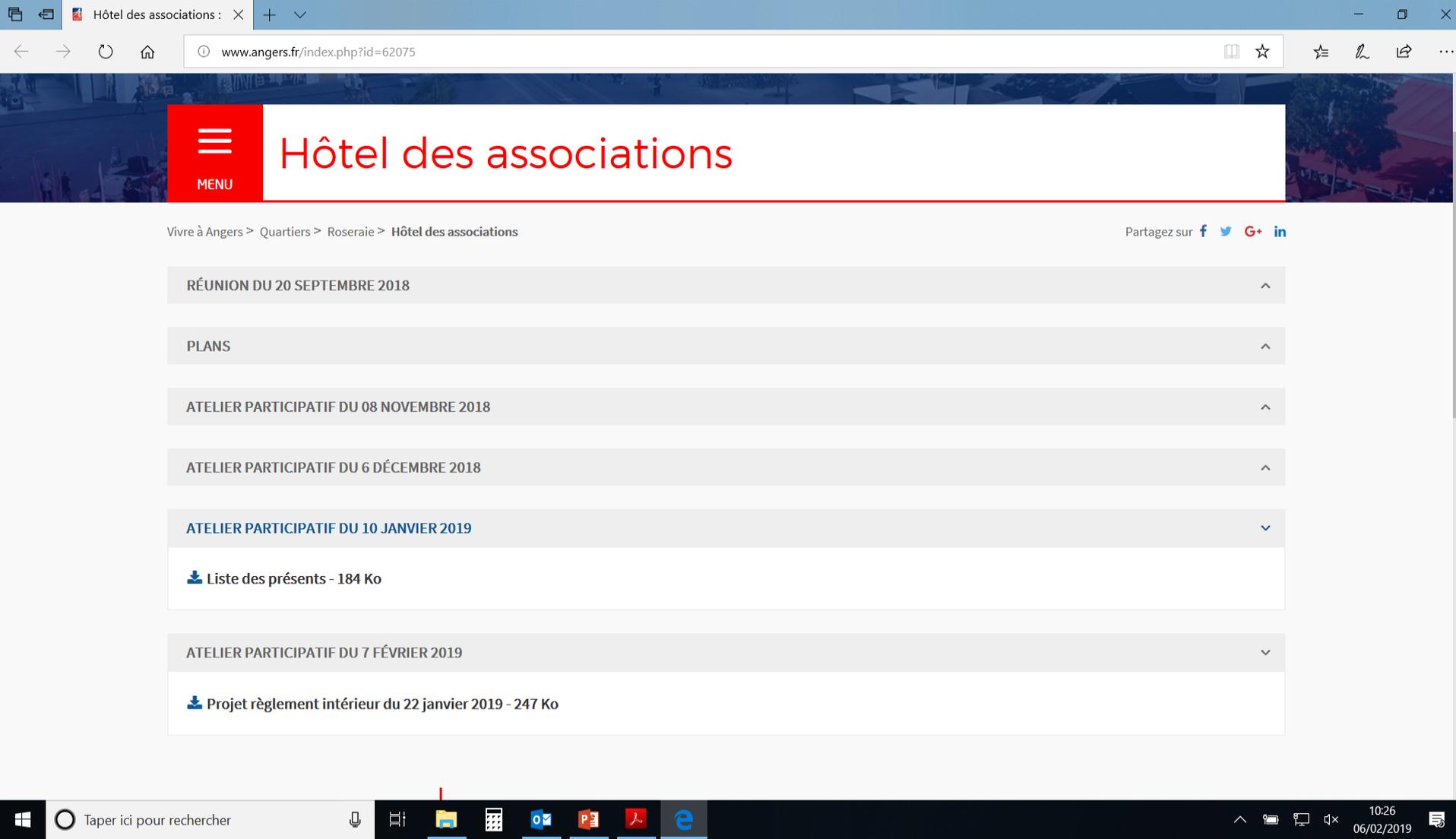


angers.fr



Rappel : mise à disposition des documents demandés sur la plateforme des partenaires

[Hôtel des associations](#)



The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying www.angers.fr/index.php?id=62075. The page header features a red navigation menu with the text 'Hôtel des associations' and a 'MENU' button. Below the header, the breadcrumb trail reads 'Vivre à Angers > Quartiers > Roseaie > Hôtel des associations'. On the right side, there are social media sharing icons for Facebook, Twitter, Google+, and LinkedIn.

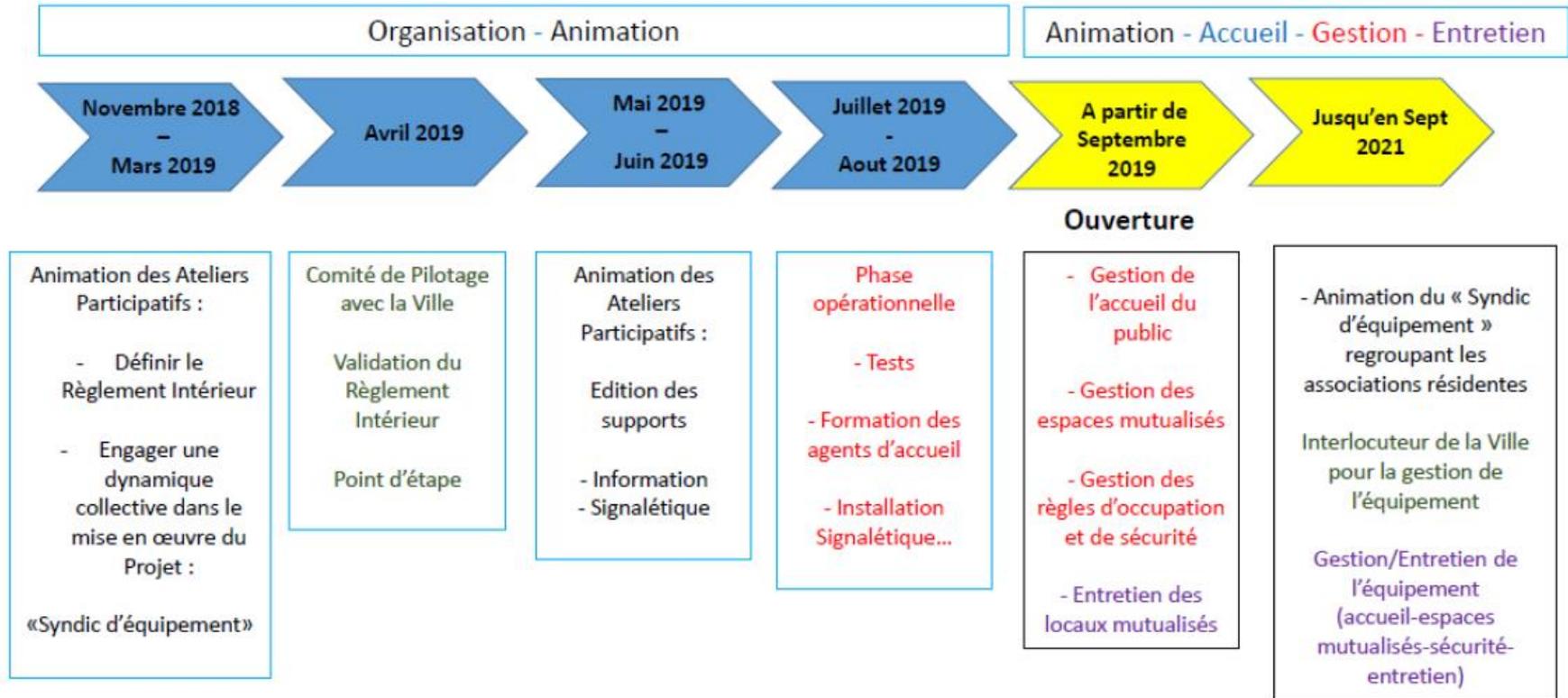
The main content area lists several documents for download, each with a download icon and a file size:

- RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2018 (upward arrow)
- PLANS (upward arrow)
- ATELIER PARTICIPATIF DU 08 NOVEMBRE 2018 (upward arrow)
- ATELIER PARTICIPATIF DU 6 DÉCEMBRE 2018 (upward arrow)
- ATELIER PARTICIPATIF DU 10 JANVIER 2019 (downward arrow)
 - Liste des présents - 184 Ko
- ATELIER PARTICIPATIF DU 7 FÉVRIER 2019 (downward arrow)
 - Projet règlement intérieur du 22 janvier 2019 - 247 Ko

The Windows taskbar at the bottom shows the search bar with the text 'Taper ici pour rechercher', several application icons (File Explorer, Calculator, Outlook, PowerPoint, Word, Edge), and the system tray with the date '06/02/2019' and time '10:26'.



Missions de la Régie de Quartiers d'Angers



Nom du service



angers.fr



1 - Intervention Service des Bâtiments : Monsieur RENARD

➤ Evolution du Chantier

- Le déroulement des travaux
- Le respect du calendrier
- Le déménagement – dates et modalités
 - Aménagement 1-15 Septembre (sauf cas particulier en aout)
 - Ouverture public 16 Septembre voire 23 Sept
- Une visite sur site ? = 25 Avril 14h – RDV devant CJV

Nom du service



angers.fr



➤ Questions / Réponses

Espaces Communs / Espaces Privatifs

Rappel du principe de base

- Des besoins ont été exprimés en 2016-2017 par les associations et la ville
- Un cahier des charges a été rédigé
- Des rencontres ont été organisées par la Ville (2017)
- Des choix, des décisions, des budgets ont été définis
- Des entreprises ont été retenues
- Les travaux ont démarré (2018)

Nom du service

1 - Intervention Service des Bâtiments : Monsieur RENARD

➤ Questions / Réponses (Espaces communs)

- Est-ce possible de supprimer ou masquer le miroir dans l'ascenseur ? **OUI**
- Des portes vitrées sont elles prévues pour l'ascenseur ? **NON**
- Un système d'alarme adapté sera-t-il prévu pour les sourds et malentendants pour les ascenseurs ? et l'ensemble des pièces collectives ? (salles de réunion, bureaux nomades WC, cafeteria) mais aussi dans les locaux privatifs ? **OUI**
- l'accès aux animaux est-il possible ? **NON sauf personnes handicapées**

Nom du service



angers.fr



➤ Questions / Réponses (Espaces communs)

- Quel niveau d'insonorisation dans les salles mutualisées ? (cf document techniques)
- Est-il possible d'avoir un variateur d'intensité de lumière dans les salles (lumière douce) : **NON mais puits de lumière**
- Un téléviseur –projection à partir de PC est –il prévu dans un des salles ? Pouvons en installer ? **Ecran mais pas de téléviseur**
- Quel type d'équipement est prévu dans les salles (vidéo projecteur + Pc + micro (1 filaire + 1 ss fil) – paperboard ? Et de quel type ? **À préciser**
- Système « messenger » ?? Est –il prévu ? Prise adhoc ? **PC+ Vidéo projecteur**
- Qui installera la BIM ? Est-ce possible d'être associé aux essais de la BIM ? **OUI**

Nom du service

➤ Questions / Réponses (Espaces communs)

- Est-ce possible d'utiliser des bougies dans les salles et/ou bureau ? **NON**
- Quel mobilier dans l'espace accueil ? **À préciser**
- Quel mobilier dans les salles de réunions (vigilance sur les effets sonores) ? **À définir et à tester**
- Quel revêtement de sols et de murs ? **Linoléum + toile de verre**
- Où seront situées les boîtes à lettres ? Combien pour qui ? Hall – **1 par asso**
- Comment se connecter à internet dans les bureaux nomades ? **Filaire**

Nom du service

➤ Questions / Réponses (Locaux privés)

- Est-ce possible de percer les murs et les plafonds pour installer du matériel ou du mobilier ? **OUI**
- Qui installe les étagères, armoires (sur mesure) dans les locaux privés ? **Chaque Association**
- Est-ce possible d'avoir des cimaises dans les locaux privés ? **OUI à la charge de l'asso**
- Est-ce possible de fixer un coffre-fort au sol ? **OUI**
- Est-ce possible d'installer un frigo, cafetière, micro-ondes dans les locaux privés ? **Dans les limites des instructions de sécurité**

➤ Questions / Réponses (Locaux privatifs)

- est-ce possible d'avoir un cloison modulaire entre deux bureaux ? **NON**
- est-ce possible d'inverser l'affectation des locaux avec un bureau nomade ? **NON à voir avec la DDAQ**
- Comment et avec qui seront définis les emplacements exacts des prises (électriques, téléphoniques, informatiques) ? **Cf plans Electriques**
- Des stores ou rideaux sont ils prévus dans les bureaux ? **Stores extérieurs**
- Est-ce possible d'avoir un local privatif au sous-sol ? **OUI si prévu**

1 - Intervention Service des Bâtiments : Monsieur RENARD

➤ Questions / Réponses (Locaux privés)

- Comment mettre en réseau dans les bureaux privés plusieurs ordinateurs et téléphones ? **Rencontre avec service informatique Ville à programmer en Mars / Avril**
- Vers quel interlocuteur les opérateurs téléphonie et informatique des associations doivent se tourner ? **À définir**



Nom du service



angers.fr



1 - Intervention Service des Bâtiments : Monsieur RENARD

➤ Questions / Réponses (Locaux privatifs)

- Qui gère le déménagement ? **Chaque Association**
- A quelle date pourrons-nous installer nos bureaux ? **1^{er} au 15 Septembre**
- A quelle date pourrons-nous accueillir du public ? **À partir du 16 Septembre (sous réserve de la validation par la Commission de Sécurité)**
- **Autres questions complémentaires**
- Dossier particulier à revoir : ASML – Médiation 49 et Ascape – Vie Libre – Iris - Surdi49

Nom du service



angers.fr



2 - Dénomination

- Point d'information
- Prochaine Etape



Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur : Rappel

L'élaboration du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Hôtel des Associations

- La volonté de créer un « syndic d'équipement » dont les modalités restent à définir pour :
 - Anticiper et assurer le bon fonctionnement de l'équipement (entrées/sorties, accueil du public, gestion des consignes...)
 - Responsabiliser les associations hébergées dans le fonctionnement de l'équipement
 - Favoriser l'interconnaissance entre les associations

Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur : Rappel

L'élaboration du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Hôtel des Associations

- Des éléments non négociables :
 - La destination des locaux :
 - un équipement exclusivement réservé à des associations hébergées, leurs adhérents et/ou bénéficiaires (locaux mutualisés, locaux privatifs)
 - des locaux mutualisés en rez-de-chaussée
 - une cafétéria réservée à l'usage exclusif des associations hébergées dans l'hôtel des associations
 - des locaux privatifs livrés nus aux associations

Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur : Rappel

L'élaboration du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Hôtel des Associations

- Des éléments non négociables :
 - l'absence de vente dans les locaux, toutes activités confessionnelles, de culte, politiques...
 - une seule entrée publique
 - l'absence de contrôle systématique des entrants
 - Le respect des normes de sécurité, d'accessibilité, d'hygiène et de propreté
 - Les référents pour le conventionnement (à titre ponctuel : La Régie des Quartiers ; à titre récurrent : La Direction des Bâtiments de la Ville d'Angers)

Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur : Rappel

L'élaboration du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Hôtel des Associations

- Des chantiers restent à engager :
 - La dénomination de l'équipement
 - Les horaires d'ouverture au public
 - La signalétique (ex : sourds et malentendants...)
 - La gestion économe de l'équipement
 - ...

Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur :

- Amendement présenté : ASCAPE

Article 8 – Horaires d'ouverture de l'Hôtel des Associations de la Roseraie :

Les Horaires d'Ouverture au Public (Présence d'un agent d'accueil) sont définis comme suit :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30/12h30 - 13h30/19h00.

Amendement proposé par ASCAPE : que le vendredi soit sur la même base que le jeudi à savoir 8h30-19h00 sans interruption

Jeudi : 8h30/19h00 sans interruption.

Samedi : 9h30/12h30 – 14h30/19h.

Les Horaires d'accès (Accès par badge sous la responsabilité des associations) sont définis comme suit :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche : 7h00/0h00, vendredi : 7h00/2h00.

– VOTE de l'amendement



Nom du service



angers.fr



3 - Règlement Intérieur :

Validation du projet de Règlement Intérieur pour
présentation et validation définitive au Comité
de Pilotage – Ville d'Angers (Avril)



Nom du service



angers.fr



Occupation des locaux (salles et bureaux nomades)

- Simulation en cours de réalisation : présentation lors du prochain atelier participatif



Nom du service



angers.fr



3 - Conseil de Maison

- Conseil de Maison – Comité de gestion
 - Synthèse des travaux :
 - **Rôle et Objectifs :**
 - **Compétences**
 - **Composition et droit de vote**
 - **Fréquence des réunions**
 - **Saisine**
 - **Animation**



Nom du service



angers.fr



– Rôle et Objectifs :

- **Rédiger les règles communes d'utilisation et de gestion du Bâtiments et les faire appliquer**
- **Etre à l'écoute des associations afin de**
 - réguler les conflits et/ou litiges
 - Proposer des évolutions dans le fonctionnement ou l'animation
 - Recueillir les demandes doléances propositions des associations
- **Faire évoluer le Règlement Intérieur**
- **Représentation auprès de la Ville en lien avec la RQA**
- **Assurer une dynamique du vivre ensemble**

– Synthèse des travaux :

– **Compétences**

- **Articles 4,5,6,7,8 du Règlement Intérieur**
- **Remonter les informations à la RQA et à la Ville**
- **Proposition sur Signalétique, Animation inter-Association, et aux évolutions liées à l'utilisation du Bâtiments**



Nom du service



angers.fr



– Synthèse des travaux :

– **Composition et droit de vote**

• **Pour la première année de fonctionnement**

- 1 Représentant par association (désigné par l'association : 1 Titulaire / 1 Suppléant)
- 1 Représentant de la RQA au titre de gestionnaire (Consultatif)
- 1 Représentant de la Ville (Consultatif)

- 1 association = 1 voix
- Quorum des 2/3 des associations pour valablement délibérer

• **En fonction de l'évolution et du vivre ensemble**

- Création d'un Conseil d'Administration (élection par l'AG de X représentants, renouvelable par 1/3 chaque année / tirage au sort)

- Création d'un Bureau (élection par le CA de X membres pour 1 an)

- Eventuellement la création d'une entité (Association et l'élection d'un Président, Secrétaire et Trésorier au minimum)

Nom du service



angers.fr



– Synthèse des travaux :

– Fréquence des réunions

- Pendant les trois premiers mois (Septembre 2019 – Décembre 2019)
 - **1 fois par mois (Tous)**
- Pendant la première année (Janvier – Décembre 2020)
 - **1 fois par trimestre (Tous)**
- A partir de 2021 (en fonction de la composition CA – Bureau...????)
 - **1 fois par semestre (CA)**
 - **1 AG annuelle**

Dans tous les cas, possibilité de réunir le Conseil en réunion Extraordinaire sur demande de X associations (2/3 ?, 50 % ?, 1/3 ?, une seule)



Nom du service



angers.fr



– Synthèse des travaux :

– Saisine - Animations

- **Saisine** : par mail à la Régie de Quartiers

- Possibilité de réunir le Conseil en réunion Extraordinaire sur demande de X associations (2/3 ?, 50 % ?, 1/3 ?, une seule)

- **Animation** :

- 1^{ère} Année : Régie de Quartiers et Ville (idem que Ateliers participatifs) – Animation tournante par des associations ?

- Au-delà de la première année : en fonction des décisions prises (création d'une association, CA/Bureau de représentants...)



Nom du service



angers.fr



Hôtel des associations de la Roseraie

Prochaine rencontre

Jeudi 7 Mars de 14h à 16h 30
Salle Satellite au Centre Jean Vilar



Nom du service



angers.fr

